



## Réseau Approches Critiques du Développement Durable (ACDD)

### Présentation de l'atelier **HABITER LA TRANSITION**

---

#### **Des pratiques existantes aux politiques de transition : circulations et ambiguïtés**

J. Boissonade, G. Lacroix, S. Nemoz, E. Peyroux, F. Valegeas, D. Theïle

Texte mis en ligne sur le site du réseau ACDD :

<http://www.reseaucritiquesdeveloppementdurable.fr/axe-5-durabilite-techniciste/habiter-la-transition-des-pratiques-existantes-aux-politiques-de-transition-allerretours-et-ambiguites>

Cet atelier se donne pour objet d'étude la « *transition* ». Nous souhaitons analyser la rhétorique qui l'entoure et les pratiques qui y sont associées en confrontant ce mot d'ordre aux expériences des acteurs et des populations, notamment celles liées à l'habiter au sens large. Cette mise à l'épreuve par l'habiter pourra se déployer sur de nombreux terrains, y compris dans une perspective comparée à l'échelle européenne et au-delà (en incluant notamment des villes du Sud).

La rhétorique de la « *transition* » circule au sein de différents milieux qui, habituellement, s'inspirent d'appuis plus antinomiques. On la retrouve en effet dans les discours militants, institutionnels, professionnels, politiques, scientifiques, etc. Pour l'essentiel, ces acteurs conservent des difficultés à repenser les modes de production et de consommation, l'accélération des dégradations portées à l'environnement, le renforcement des inégalités ou les injustices environnementales, mais ils sont surtout confrontés à des difficultés pratiques lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre concrètement la « *transition* ». Par exemple, lorsqu'un jardin partagé est mis en place par une municipalité et ne trouve pas son public<sup>1</sup>, ou lorsqu'une association coopérative militante tente de surmonter par ses initiatives l'entre-soi qui la menace<sup>2</sup>. Dans quelle mesure ces difficultés pratiques auxquelles sont confrontées les démarches de « *transition* », peuvent-elles nous permettre de mettre à l'épreuve cette notion ? Ce questionnement vient à la suite de la réflexion menée par l'atelier précédent, intitulé "Développement durable et acceptabilité sociale". La notion de « *transition* » et surtout ses usages, soulèvent de nombreux problèmes. Ceux-ci avaient été mis en évidence lors de cet atelier qui a duré quatre ans et rappelés dans les deux numéros de la revue *Vertigo* consacrés à l'acceptabilité sociale<sup>3</sup>. Par exemple, les expérimentations menées au nom de la transition énergétique mêlant usagers, habitants, industries, experts et pouvoirs publics se sont multipliées ces dernières années. Souvent d'inspiration plus ou moins *behavioriste*,

---

<sup>1</sup> Zomer M. (2015), Cultiver les cités. Genèse d'une politique publique ? Etude du développement des jardins en pied d'immeubles en Seine-Saint-Denis, Mémoire de recherche, Sciences Po Lille, Master Affaires Publiques et Gestion des Biens Communs, Majeure Métiers de l'Action Publique.

<sup>2</sup> Par exemple, le supermarché coopératif *La Louve* qui va ouvrir dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement de Paris a mis en place une modulation des tarifs d'adhésion et mené des actions publiques, pour conduire des habitants du quartier non militants ou non sensibilisés à rejoindre l'association et à participer au fonctionnement coopératif du supermarché, mais aussi permettre l'accès du supermarché aux migrants.

<sup>3</sup> Boissonade J., Barbier R., Fortin M-J., Bauler T. et Raufflet E., Fournis Y., Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale, revue [Vertigo], première partie, (2015) <http://vertigo.revues.org/16679>, deuxième partie (2016), <http://vertigo.revues.org/16912>

l'approche dominante induit l'existence de deux entités : les usagers d'un côté et les objets techniques, ainsi que les techniciens, de l'autre. L'enjeu, dans cette optique, consiste ici à envisager une acculturation mutuelle permettant la réussite de la relation. On peut néanmoins considérer qu'une telle démarche fait l'impasse sur l'existence des « milieux » constitués entre autres par ces assemblages à la fois humains et non humains<sup>4</sup>.

Ce nouvel atelier doit tout d'abord faire le point quant au travail scientifique mené sur la « *transition* » : nous établirons dans ce but une cartographie des différentes conceptions qui sont en circulation, puis nous essaierons de repérer les acteurs qui s'approprient ou sont liés à ces conceptions et enfin, nous tenterons de suivre les processus qui traversent les situations et les milieux concernés. Nous aborderons ensuite la question centrale du sacrifice et des inégalités face à ce sacrifice (groupes sociaux vulnérables, petites entreprises, territoires défavorisés, etc.), puis celle des collectifs susceptibles d'être mobilisés ou sommés de le faire par les injonctions à la « *transition* » auxquels ils sont soumis, et enfin, du type de capacités d'agir que cela produit (répertoire d'action collective, etc.) et des obstacles ou difficultés que les différents acteurs rencontrent. Bref, nous souhaitons croiser à l'occasion de cet atelier les enjeux de connaissance et les enjeux politiques liés à la « *transition* », par le biais des pratiques de l'habiter et des moyens de les connaître.

### **1. Mettre la « *transition* » à l'épreuve des pratiques et de l'habiter**

Dans quelle mesure les difficultés pratiques auxquelles sont confrontées les démarches de « *transition* », peuvent-elles nous permettre de mettre à l'épreuve cette notion ?

Nous nous attacherons tout d'abord à l'analyse de cette rhétorique entendue comme l'art de s'exprimer et de persuader<sup>5</sup>. Comment le langage et les discours participent-ils de la construction d'une vérité, d'une capacité à persuader (ou à séduire), à convaincre ? On pourra notamment s'interroger sur la manière dont cette rhétorique de la *transition* s'articule avec celle du développement durable. Vingt ans après avoir proclamé la notion de durabilité au Sommet de la Terre (Rio, 1992), l'idée de « *transition* » a ainsi été exprimée à plusieurs reprises dans le texte à la base des négociations tenues au Sommet de Rio+20 en juin 2012<sup>6</sup>.

Cependant, l'atelier cherche à mettre à l'épreuve cette rhétorique par les expériences de « l'habiter », entendu comme l'art de « *faire avec de l'espace* »<sup>7</sup> (Stock, 2012). Cette proposition de définition assez « souple », nous permet en effet, d'intégrer les approches consacrées au « logement », comme les approches heideggeriennes et les multiples théories de l'habiter ou de l'espace vécu. Si ce choix semble mettre de côté la définition de l'habiter issue des sciences de l'écologie qui s'intéresse explicitement à l'habitat des non-humains, il s'agit pour nous, y compris lorsque nous nous intéresserons aux non-humains, par exemple dans leurs relations avec les pratiques et les représentations humaines, d'orienter les réflexions de l'atelier vers la première définition de l'« habiter ». Habiter peut se définir en effet, par des fonctions diverses qu'un lieu autorise précisément parce qu'il permet de parer la pluie, le vent, le soleil, les attaques, les regards, etc. Mais habiter se définit aussi comme un processus mettant en jeu des pratiques et des représentations spatialisées, quand bien même l'espace sur lesquelles elles se déroulent ne serait pas fixe. Dès lors, habiter la « *transition* » peut se dire de territoires de la « *transition* » impliquant l'habiter (les écoquartiers, les copropriétés, les espaces publics, communs, les aires d'implantation d'éoliennes, etc.), mais également de

---

<sup>4</sup> Simondon G. (2012), Du mode d'existence des objets techniques, Aubier, 2012.

<sup>5</sup> Jean-Jacques Robrieux, *Éléments de rhétorique et d'argumentation*, Paris, Dunod, 1993.

<sup>6</sup> Source : <http://www.uncsd2012.org>

<sup>7</sup> Stock M., « "Faire avec de l'espace". Pour une approche de l'habiter par les pratiques », dans O. Lazzarotti, *Habiter. Vers un nouveau concept ?*, Paris, Armand Colin, pp. 59-78, 2012

processus, pas nécessairement territorialisés, de « *transition* » impliquant une ou plusieurs pratiques et représentations inhérentes à l'habiter (pratiques alimentaires, de mobilité, etc.).

La notion de « *transition* », connotée positivement, est utilisée à de multiples occasions. Par exemple, le règlement européen REACH, notamment applicable à tous les produits d'entretien ménager stockés dans les habitations, conditionnant la qualité de l'air intérieur, indique par exemple, qu'il « *convient que les dispositions du présent règlement entre en vigueur par étapes afin d'assurer une transition harmonieuse vers le nouveau système* »<sup>8</sup>. De même, la transition écologique vise à rendre progressif le passage à une société post-carbone par des avancées mesurées à l'aide d'indicateurs qui ne se limitent pas au domaine énergétique ou aux émissions GES. Par exemple, si l'on considère les évolutions réelles des mix énergétiques, celui de la Suède, souvent cité en exemple, est le fruit d'une évolution sur 40 ans. Cette définition générique de la « *transition* » ne fait pas cependant l'unanimité. Si pour certains, elle est considérée comme une réponse à la crainte d'un basculement lié essentiellement au pic pétrolier, pour d'autres ce basculement reste improbable et ne doit pas constituer la justification exclusive de la « *transition* ». Pour d'autres enfin, la « *transition* », étroitement associée à la notion d'*adaptation*, représente non pas un mouvement vers une alternative aux modes de production et de consommation actuels mais l'extension d'une logique de marché permettant au capitalisme d'investir de nouveaux secteurs, les acteurs privés se substituant aux Etats au nom des principes d'innovation et de flexibilité : développer la résilience devient alors le moyen de ne pas changer de modèle<sup>9</sup>.

Invoquer un basculement pour justifier de la nécessité d'une « *transition* » permet de comprendre l'importance que prend aujourd'hui la notion de résilience, qui consiste, pour un système quelconque à retrouver ses propriétés initiales après une altération, à perdurer en dépit des chocs, crises ou perturbations, à s'adapter pour accompagner des transformations globales ou encore à se transformer et à changer de trajectoires de développement, autant d'acceptations révélant la grande polysémie du terme de résilience et son usage parfois contradictoire dans de nombreux discours. Ainsi, cet impératif de résilience ne semble pas toujours suffisant pour remettre en cause les politiques énergétiques et lancer une démarche de « *transition* ». Le Japon a par exemple, été victime d'un accident nucléaire majeur, ce qui n'a apparemment pas remis en question le mix énergétique en vigueur, puisque la volonté actuelle est de relancer la production nucléaire pour réduire une dépendance accrue aux hydrocarbures, qui était déjà très forte avant l'accident.

La question de la « *transition* » peut donc se poser comme un choix de société, délié au moins en partie de cette perspective du basculement, cependant, aller au-delà d'une définition très générique est difficile, au moins pour deux raisons :

- Premièrement, la « *transition* » est une notion qui ne prend un sens suffisamment précis que lorsqu'elle est complétée par un autre terme qui permet de saisir de quoi l'on parle (écologique, énergétique, etc.).
- Deuxièmement, cette notion est si peu stabilisée que c'est essentiellement la qualité de l'énonciateur (Ministère, association, habitant, entreprise, etc.) qui permet d'identifier les contours, voire d'imaginer en situation ce qui est en jeu derrière ce terme.

Cependant, comme la notion d'acceptabilité, celle de « *transition* » présuppose que ce sur quoi elle s'applique la rend nécessaire et légitime (le pic pétrolier et l'épuisement des ressources<sup>10</sup>, les (biens) communs, le réchauffement climatique, la santé, la pression anthropique, la disparition des espèces, la croissance démographique, etc.) : « *La situation (...)*

---

<sup>8</sup> Point 127 du règlement REACH (CE n° 1907/2006)

<sup>9</sup> Felli R., La grande adaptation. Climat, capitalisme et catastrophisme. Paris, Le Seuil, coll. Anthropocène, 2016.

<sup>10</sup> Christian de Perthuis, « Économie circulaire et transition écologique », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement* 2014/4 (N° 76), p. 23-27.

*nous impose dès à présent un processus de transition écologique. (...) Dès lors, la transition écologique peut devenir un chemin de progrès collectivement désirable*<sup>11</sup>. L'impératif *transitionnel*<sup>12</sup> s'appuie ainsi sur la perspective séduisante d'un devenir commun, pourtant peu défini et que l'on peut imaginer relativement hétérogène selon les acteurs, les contextes, les temporalités, etc. Ces perspectives de transitions ne sont donc pas exemptes de contradictions, de décalages, de phénomènes de concurrence ou d'opposition.

Au final, cette notion devrait moins provoquer l'embarras<sup>13</sup> que celle d'acceptabilité, notamment en raison de la popularité du Mouvement des Villes en Transition<sup>14</sup> parmi les chercheurs et des idées qu'il porte au sein du grand public<sup>15</sup>. Si nous avons choisi de réinterroger son évidence, c'est essentiellement en raison de son usage rhétorique de plus en plus élargi, permettant indistinctement de porter des démarches qui reposent sur la "sobriété" ou l'"efficacité", portées par des acteurs aux stratégies et moyens très divers.. De même, nous aurions pu défendre un autre terme, susceptible de le concurrencer, comme cela a été fait par d'autres entre durabilité et soutenabilité, afin de défendre une autre idée de la « *transition* ». Toutefois, plutôt que de choisir un autre terme, au risque de retomber dans les mêmes ornières que le précédent, il nous a semblé préférable d'interroger les pratiques, et notamment celles liées à l'habiter, qui doivent faire avec ce manifeste, cette perspective, cet espoir, cette injonction, etc. Bref, la mettent à l'épreuve<sup>16</sup>.

## **2. Cartographier les conceptions, repérer les acteurs, discerner les motifs et mettre en évidence les processus**

Pour bien comprendre les différents sens de la « *transition* », il faudra revenir sur la généalogie de cette notion, sa naissance, son déploiement, ses usages, ses appropriations, ses circulations, ses rhétoriques, ses représentations et imaginaires. En effet, plusieurs points d'entrée thématiques, théoriques et conceptuels peuvent être identifiés (les débats autour du développement durable, du changement climatique, de la décroissance, de la transition énergétique, de l'économie post-carbone, de la relocalisation, de la résilience...). Ceux-ci peuvent aussi varier selon que la « *transition* » soit pensée de manière sectorielle, trans-sectorielle ou envisagée à l'échelle nationale, locale ou urbaine. Enfin, les compréhensions et les usages de la « *transition* » sont également conditionnés par les types d'acteurs qui s'en saisissent. On peut notamment distinguer les politiques qui partent du haut (de l'échelle internationale et européenne à celle des acteurs publics locaux), des pratiques citoyennes (le mouvement des « Villes en Transition ») ou même des acteurs de l'économie sociale et solidaire, voire de l'économie collaborative (vue comme outil de la « *transition* »). Enfin, la notion de « *transition* » fait également l'objet de théorisations différentes dans le milieu scientifique, avec notamment la structuration d'un champ autour des *transition studies* (y

---

<sup>11</sup> Grandjean A. et Le Teno H., article « Transition », in Dictionnaire de la pensée écologique, Bourg D. et Papaux A. (dir.), 2015, p.1008

<sup>12</sup> Référence à "l'impératif délibératif" de Blondiaux L. et Sintomer Y. (2002, « L'impératif délibératif », Politix, vol. 15, n°57, pp.17-35).

<sup>13</sup> Remi Barbier et Alain Nadaï, « Acceptabilité sociale : partager l'embarras », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 15 Numéro 3 | décembre 2015, mis en ligne le 28 décembre 2015, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/16686> ; DOI : 10.4000/vertigo.16686

<sup>14</sup> Le mouvement des villes en transition est né en 2005 à Kinsale, en Irlande, à l'initiative de Rob Hopkins de l'Université de Kinsale.

<sup>15</sup> Référence directe au succès du film « Demain », réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent (2015)

<https://www.demain-lefilm.com/>

<sup>16</sup> Boissonnade J., Barbier R., Bauler T., Fortin M-J., Fournis Y., Lemarchand F. et Raufflet E., « Mettre à l'épreuve l'acceptabilité sociale », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Volume 16 Numéro 1 | mai 2016, mis en ligne le 09 mai 2016, consulté le 07 juin 2016. URL : <http://vertigo.revues.org/17163>

compris l'apparition récente des « *sustainability transition studies* ») issues de la littérature socio-écologique et socio-technique<sup>17</sup>.

Il s'agira donc pour le présent atelier, de prolonger cette réflexion sur les motifs de la « *transition* », de cartographier les conceptions qui sont à l'œuvre, de repérer les acteurs liés à ces conceptions, et mettre en évidence les processus qui traversent les situations.

### 3. Travail scientifique sur la notion de « *transition* »

Dans la lignée du rapport Brundtland, qui souhaitait favoriser « la transition vers un développement durable »<sup>18</sup>, le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer considère que « *lorsque l'on parle de développement durable et de transition écologique, il y a convergence. L'objectif de la transition écologique est de permettre le développement durable/soutenable. (...) Il faut passer par une transition pour refonder nos modèles et aboutir à un développement durable* »<sup>19</sup>. Le premier alinéa de l'article 1 de la « loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte » commence ainsi : « *La politique énergétique : « 1° Favorise l'émergence d'une économie compétitive et riche en emplois grâce à la mobilisation de toutes les filières industrielles, notamment celles de la croissance verte »* »<sup>20</sup>.

De son côté, le Mouvement de la transition est défini « *comme un mouvement fondamentalement optimiste et constructif qui suggère que face aux chocs globaux annoncés (climatiques, énergétiques et économiques), les communautés locales reconstruisent en urgence leur résilience locale. Pour cela elles doivent prioritairement relocaliser une part de leur production alimentaire et énergétique* »<sup>21</sup>.

Le caractère volontariste et prescriptif des deux approches sous-entend qu'une démarche uniforme est en cours, ce qui n'est manifestement pas le cas<sup>22</sup>. Comment dès lors aborder dans un même atelier des démarches qui revendiquent d'aller ensemble vers un nouveau modèle de société plus vertueux, et qui sur le fond et la forme, divergent fortement ? Nous faisons l'hypothèse d'une part, que ces démarches mettent en jeu des ressorts que l'on peut se risquer à rapprocher, et d'autre part, que les pratiques qui traversent ces démarches sont un moyen essentiel de les mettre à l'épreuve.

Comme nous l'avons fait avec les expressions « développement durable » et « acceptabilité sociale », le parti pris de cet atelier est d'analyser les démarches de « *transition* » qui circulent tant dans les milieux techniques et politiques que dans les mouvements sociaux ou parmi les citoyens et ruraux. Nous souhaitons faire ce travail essentiellement en nous appuyant sur les pratiques des acteurs, quels qu'ils soient, lorsqu'ils s'attachent, bien souvent de façon non littérale (devenir écoresponsable, écocitoyen, consommer bio, rénover, trier,

---

<sup>17</sup> Markard J., Ravegn B. et Truffer B., Sustainability transitions : An emerging field of research and its prospects ; Research Policy, Volume 41, n°6, 2012, pp. 955-967. Frantzeskaki N., Loorbach D. et Meadowcroft J., Governing societal transitions to sustainability, International Journal of Sustainable Development, Volume 15, N°1/2, 2012, pp. 19-36.

<sup>18</sup> Partie I (chap.6) consacré aux pays en développement et partie II (introduction, chap.1.2) consacrés aux institutions.

<sup>19</sup> MEEM (2015), « La transition écologique », 19 février 2014 (mis à jour le 25 juin 2015) - Développement durable, URL : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Qu-est-ce-que-la-transition.html>

<sup>20</sup> LOI n° 2015-992 du 17 août 2015

([https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=31A58930DCB434F84E26E4C500DA7F01.tpdila16\\_v\\_1?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?sessionId=31A58930DCB434F84E26E4C500DA7F01.tpdila16_v_1?cidTexte=JORFTEXT000031044385&categorieLien=id))

<sup>21</sup> L. Semal, « Politiques locales de décroissance », in A. Sinaï (dir.), Penser la décroissance. Politiques de l'Anthropocène, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2013.

<sup>22</sup> Comme l'a par exemple montré le colloque « Approches critiques de la "transition énergétique" dans les sciences humaines et sociales » qui s'est tenu en juin 2016 à Strasbourg

etc.), à définir ce qu'habiter en « *transition* » veut dire : mettre en œuvre des dispositifs destinés à assurer la viabilité d'une « *transition* » et d'une résilience pour tel quartier ou territoire ; transformer des modes de vie consuméristes au sein du ménage, etc.

#### **4. Pratiques de l'habiter et injonctions à la « *transition* » : enjeux et capacités d'action**

Il s'agit donc de questionner les trajectoires, les représentations et les pratiques de l'habiter au sens large, dans divers espaces de l'habiter, ruraux comme urbains, où se manifestent ou pas des revendications de la « *transition* », mais aussi de prendre la mesure de ce qu'exige des habitants et des citoyens (individuellement et collectivement) une démarche de « *transition* ». Des exigences qui peuvent être contradictoires (rapport communauté-société, etc.). En effet, « *ce n'est pas seulement le système qu'il faut changer, mais aussi nous-mêmes* »<sup>23</sup>. Imaginer changer son mode de vie et de pensée pour consentir à un sacrifice « *dans une société qui est tout sauf sacrificielle* »<sup>24</sup> est nécessairement un processus long et douloureux, pour les individus, comme pour les groupes, mais les résistances à la « *transition* » ne viennent-elles pas surtout du fait que cette demande de sacrifice renforce les inégalités ?

Les mouvements constitués se revendiquant de la « *transition* » visent à produire des alternatives au cours des choses qui menace notre avenir commun. D'autres démarches, dispositifs, entreprises, campagnes de communication, décrets, etc. portant ce mot d'ordre de « *transition* » rencontrent aussi des difficultés pour transformer les pratiques, mais embrayent plus facilement sur les situations, acteurs et rapports de forces existants. Est-ce en raison du caractère limité, règlementaire ou euphémisé de leurs ambitions ? Ou au contraire, sont-ce les formes de la vie quotidienne, celles de l'habiter, qui freinent la réception des démarches de « *transition* » ? Qu'ont à nous dire ces blocages sur le sens qu'il faut donner à ces démarches ?

L'atelier va tenter de réinterroger la notion de « *transition* », ses usages et les différents enjeux et contradictions qui les traversent, notamment par les pratiques de l'habiter. Quelles sont les temporalités des politiques et des pratiques de « *transition* » ? Par qui sont-elles menées ? Dans quelle mesure celles-ci sont-elles congruentes entre elles, avec les pratiques existantes, la vie urbaine, périphérique, rurale ? Les pratiques de « *transition* » sont-elles de même nature selon la taille du bourg ou de la ville concernés, du degré d'intégration de ces villes dans des réseaux urbains plus globaux ? Que signifie vivre au quotidien une démarche de « *transition* », ou même l'envisager ? Comment fabriquer des espaces de l'habiter en menant ce travail sur les pratiques ? Dans quelle mesure les « écoquartiers » renouvellent-ils les relations pratiques à la « *transition* » ? Bref, les points à soulever dans cet atelier, et ce qu'ils nous disent du commun, ne manquent pas au moment où la rhétorique de la « *transition* » s'installe dans le fauteuil recyclé du développement durable.

---

<sup>23</sup> Id.

<sup>24</sup> Sylvain Lavelle, « Transition écologique : quelle révolution ? », Revue Projet 2015/6, (N° 349), p. 6-13.